



Commune de
BASSINS



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 04/26

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LA GESTION DE L'ANNÉE 2025



Bassins – Droits réservés

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 b), l'article 92 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous transmet son rapport sur sa gestion pendant l'année 2025.

Table des matières

1	Municipalité	3
2	Conseil Communal	4
3	Personnel communal	5
4	Administration générale	5
5	Finances	10
6	Domaines, bâtiments, parcs et promenades	10
7	Travaux	15
8	Instruction publique et cultes	19
9	Police	20
10	Sécurité sociale	21
11	Service des eaux	22
12	Services industriels	24
13	Extraits chronologiques des décisions et actions municipales – Liste non exhaustive	24
14	Points saillants de l'année 2025	29
15	Conclusions	30

1 Municipalité

Séances de Municipalité

La Municipalité s'est réunie à 47 reprises pour traiter les affaires découlant de son rôle d'autorité et de celles liées aux biens du village. Ce chiffre n'inclut pas celui des séances d'associations intercommunales dont notre village est partie prenante, que ce soient des écoles, de l'épuration, du bois, du RAT et autres.

Préavis municipaux

Durant l'année 2025, neuf préavis municipaux et rapports ont été déposés :

01/25	Relatif à l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activité du district de Nyon (SRGZA)	<i>Repoussé</i>
02/25	relatif à l'adoption d'un crédit étude de CHF 29'000 pour l'établissement d'un plan de réfection et d'entretien des routes et chemins communaux	<i>Accepté</i>
03/25	relatif à l'adoption d'un nouveau règlement des sépultures et du cimetière de Bassins	<i>Accepté</i>
01/25	Relatif à l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activité du district de Nyon (SRGZA) – 2 ^{ème} présentation	<i>Refusé</i>
04/25	Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2024	<i>Accepté</i>
05/25	Relatif aux comptes communaux 2024	<i>Accepté</i>
06/25	Relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2026	<i>Accepté</i>
07/25	relatif à l'adoption d'un nouveau règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions	<i>Reporté</i>
07/25	relatif à l'adoption d'un nouveau règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions - 2 ^{ème} présentation	<i>Accepté</i>
08/25	Relatif au dispositif de financement 2026 des mesures d'entretien périodique et d'adaptation de la desserte forestière sise sur les propriétés de la Commune de Bassins	<i>Accepté</i>
09/25	Relatif au Budget 2026	<i>Accepté</i>

2 Conseil Communal

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni à quatre reprises à la salle polyvalente aux dates suivantes :

- 2 avril 2025 ;
- 23 juin 2025 ;
- 29 octobre 2025 ;
- 11 décembre 2025.

MM Michel Heitzmann et Lorenzo Merlanti ont démissionnés.

Mme Joëlle Aeberli et M. Marco Kirschbaum ont été assermentés.

Les échanges avec les commissions sont riches et constructifs, les séances du Conseil se tiennent dans un climat serein, et le moment convivial qui suit est apprécié de tous.

Bureau du Conseil communal

Les membres du bureau sont élus chaque année, ci-dessous sa composition depuis l'élection lors de la séance du 23 juin.

A la présidence : Bernard Treboux

1^{er} vice-président : Richard Vez

2^{ème} vice-présidente : Anne-Marie Badel

Scrutateurs : Evelyn Amacker et Manfred Elmer

Scrutateurs suppléants : Antonin Treboux et William Rochat

Sabrina Broggi est la secrétaire depuis septembre 2022, sa suppléante est Katia Lang.

3 Personnel communal

Il est constaté une stabilité tant au niveau du secrétariat que du contrôle des habitants, une collaboratrice a été engagée et occupe le nouveau poste d'assistante administrative depuis le 19 mai 2025.

Un changement a eu lieu au poste de préposé à la police des constructions.

Un Boursier communal a été engagé en septembre.

La même équipe qu'en 2024 entretient le village en leur qualité d'agents d'exploitation.

La Commune a favorisé la réinsertion professionnelle d'une personne bénéficiaire de l'assurance-invalidité.

Stabilité également à la structure d'accueil de la petite enfance au niveau des postes de direction et de responsables des groupes.

Deux collaboratrices occupant des postes d'APE ont débuté une formation afin d'obtenir leur CFC d'Assistance socio-éducative (ASE) en article 32.

Au vu du nombre élevé d'enfants accueillis dans notre structure, une ASE supplémentaire a été engagée dès la rentrée d'août 2025.

Une nouvelle responsable administrative de la structure a débuté au moins d'août.

Les collaborateurs de la piscine sont toujours aussi enthousiastes et entretiennent un esprit dynamique et sportif autour du bassin.

L'équipe de patrouilleurs scolaires est toujours présente, active pour la sécurité des enfants.

La Municipalité remercie l'ensemble des collaborateurs de la Commune qui s'engagent sans relâche tout au long de l'année au service des Bachenardes et des Bachenards.

4 Administration générale

Greffes municipale

Le Greffe municipal gère, entre autres les tâches, de la correspondance de la Municipalité, prépare l'ordre du jour des séances municipales, en fait le suivi et exécute les décisions prises par la Municipalité, gère les locations des salles communales, les ressources humaines, les demandes de naturalisation, les demandes de requête d'abattage d'arbres, la conservation des archives communales et la tenue du plan de classement, l'organisation des élections et des votations, l'établissement de permis temporaires de circulation, la tenue du registre des entreprises et le suivi des dossiers de construction en collaboration avec le bureau technique BBHN SA.

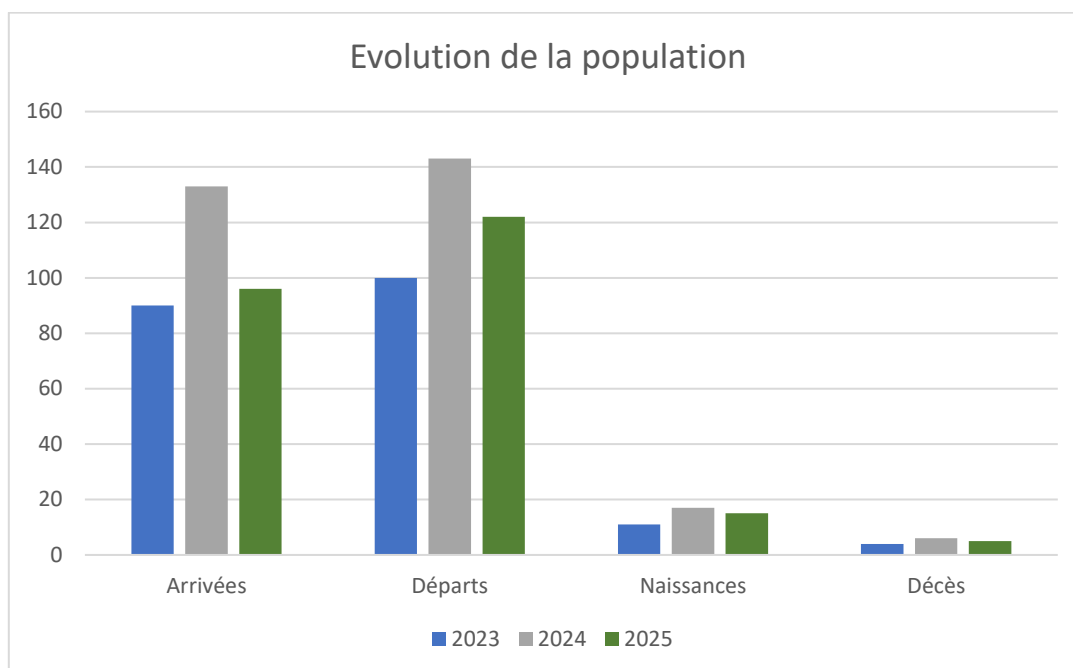
Contrôle des habitants

Le contrôle des habitants gère toutes les mutations d'arrivée, de départ ou encore de divorce. Certaines sont transmises par le canton et la commune effectue la mise à jour du registre des habitants.

Les demandes de premier permis ou de renouvellement sont également effectuées par le contrôle des habitants en collaboration avec le Service cantonal de la population (SPOP).

D'autres tâches, comme les demandes de carte d'identité ainsi que l'inscription d'un chien, la gestion des cartes de la déchetterie ou encore la validation des listes de signatures en cas d'initiatives et de référendums sont réalisées par le contrôle des habitants.

Au 31 décembre 2025, Bassins comptait 1'468 habitants.



Trois personnes ont célébré leur nonantième anniversaire. Un Bachenard a fêté son centième anniversaire.

Une délégation de la Municipalité a participé à ces anniversaires, un chêne a été planté en l'honneur de notre ancien garde-forestier, M. Alfred Genevay dit Fredy.

Naturalisations

Onze demandes de naturalisation ont été déposées et huit personnes ont acquis la nationalité suisse.

Site Internet et Communications

2025 a vu la parution de quatre exemplaires du BassInfos.

Les communications des décisions municipales sont accessibles sur le site internet dans la rubrique « Autorités ».

On y trouve également les documents relatifs aux séances du Conseil communal ainsi que d'autres informations concernant la Commune de Bassins.

Sociétés locales

Les sociétés locales sont toujours actives afin de proposer diverses animations, rencontres festives et récréatives, repas, Halloween et autres festivités dans notre village.

Elles s'occupent également de la décoration des fontaines à diverses occasions.



La Commune de Bassins a été brillamment représentée par la société de Jeunesse lors du Giron FJDN à Marchissy qui a remporté la première place au Corso fleuri.



1er août

Les festivités du 1er août se sont déroulées au terrain de football, elles ont été organisées par la Jeunesse de Bassins.

M. Bernard Treboux, Président du Conseil communal, a procédé à la lecture du Pacte fédéral.

Notre invité, M. Grégory Domenig, Président de la Cantonale FVJC 2024 à Givrins, nous a fait l'honneur de son discours.



Distribution des sapins de Noël

Le 6 décembre, La Municipalité a profité de la distribution des sapins de Noël pour offrir une petite agape à l'occasion des fenêtres de l'avent.



5 Finances

La Municipalité a poursuivi sa politique stricte en matière de gestion des dépenses courantes et a pu reprendre cette année les investissements, pour un montant total de CHF 975'081 (155'000 en 2024).

Ceci s'est fait sans augmentation de la dette communale, quasi inchangée à CHF 13'956'171 (13'971'435 en 2024).

Au niveau opérationnel, des réflexions menées en début d'année avec la fiduciaire en charge de la Bourse communale sur notre collaboration ont conduit celle-ci à résilier le contrat nous liant, avec effet en octobre, afin de se recentrer sur des communes de plus petite taille plutôt que d'adapter son fonctionnement à nos besoins.

Par ailleurs, le départ anticipé d'une personne clé pour Bassins au sein de la fiduciaire a perturbé la période de transition et en a réduit la qualité, ce qui a entraîné une surcharge de travail pour notre nouveau Boursier durant ses premiers mois d'activité.

Nous nous réjouissons de voir l'assainissement de la situation financière se confirmer. Cela permet de sortir d'une période de budgets et projets restreints au minimum, pour réinvestir dans l'entretien de fond et le développement de nos infrastructures.

6 Domaines, bâtiments, parcs et promenades

Forêts

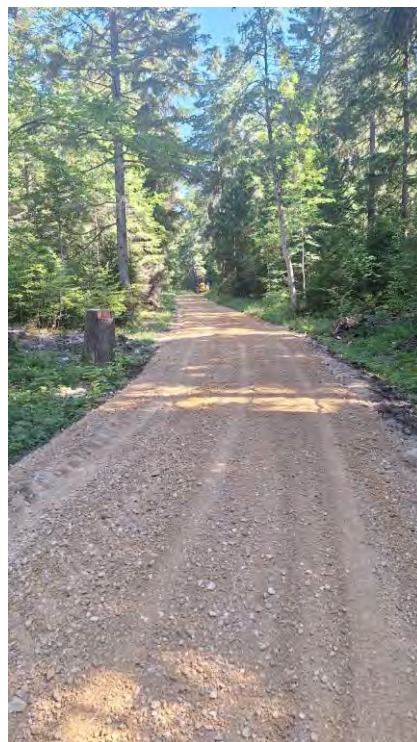
L'état sanitaire du patrimoine forestier communal est toujours préoccupant mais nos forêts restent sous l'œil vigilant de M. Amaury Annen, notre garde-forestier.

L'exercice termine avec un résultat positif du bail à ferme, notamment grâce :

- Une très bonne gestion de notre patrimoine forestier par les compétences de notre garde-forestier M. Annen,
- Une hausse temporaire du prix de vente au m³ sur le long bois,
- Une technique mécanisée moderne pour l'abattage des arbres.



En 2025, c'est le chemin du Planey qui a bénéficié d'un entretien conséquent.



Pâturages et chalets

L'année 2025 a été marquée par des travaux importants sur plusieurs chalets d'alpage, en complément de l'entretien régulier effectué chaque année à la suite de la tournée des chalets.

A la Bassine, les principaux travaux de réfection de la fromagerie ont été achevés dans le cadre du PDRA Harmonie Alpage. Ces interventions ont permis de poursuivre la mise à niveau des installations liées à la fabrication du fromage. Des travaux de restauration de murets en pierres sèches ont également été réalisés, notamment pour reconstituer un pré à foin devant le chalet.

Au chalet de Mondion, les travaux ont débuté à l'automne à la suite de l'acceptation du préavis relatif à la réfection du chalet et à l'adduction d'eau pour la gestion de l'alpage. Les premières interventions ont notamment porté sur la réalisation de la fosse à purin et le bétonnage de la salle de traite. Le chantier a ensuite été interrompu durant la période hivernale, compte tenu des conditions d'accès.





La Municipalité a également poursuivi les travaux d'entretien courant sur les autres chalets d'alpage.

Aux Pralets, plusieurs interventions ont été réalisées afin d'améliorer la buvette estivale, en particulier la rénovation de la cuisine. D'autres travaux ponctuels ont été effectués dans d'autres chalets d'alpage selon les besoins constatés, notamment sur des fenêtres, velux, cheminées ou conduits de cheminée.

Enfin, le projet de rénovation de la Chaumette a été préparé et structuré durant l'année 2025, en vue d'un démarrage effectif des travaux en 2026.

Bâtiments

En 2025. La Municipalité a continué l'entretien des biens communaux, des travaux ont également été effectués à la suite de différents contrôles ou événements.

Ci-dessous, une liste non exhaustive des travaux effectués en 2025 :

- Pose de films anti-chaleur et anti-UV dans une classe de l'école.
- Travaux d'étanchéité sur la terrasse JDF 2.
- Remplacement de luminaires dans la cour d'école.
- Début des travaux d'aménagement d'une salle de Municipalité, aménagement des locaux pour les collaborateurs de l'administration.
- Remplacement du régulateur de ventilation à la salle polyvalente.
- Révision et entretien de l'horloge du clocher de l'église.
- Constat de l'état de l'église en vue d'un futur entretien.
- Auberge communale : changement de la cuisinière, d'une plancha et d'une friteuse.
- Modification de l'installation électrique dans la cuisine de l'auberge communale.

Les travaux de rénovation du clocheton débutés en septembre 2024, se sont achevés au printemps 2025. Le clocheton a été inauguré le 30 août 2025.



Piscine

En 2025, la piscine a poursuivi son fonctionnement dans un cadre stabilisé, avec plusieurs travaux d'entretien et d'amélioration réalisés durant l'année. Ceux-ci ont notamment porté sur l'éclairage, la mise en place d'une machine à café dans le hall d'entrée, ainsi que la rénovation du système d'analyse électronique en continu du pH et du chlore, permettant un suivi continu de la qualité de l'eau.

La traditionnelle fête de Noël pour les enfants avec la distribution de barbes à papa rencontre toujours autant de succès et renforce le caractère convivial de la piscine de Bassins.

Finances

Les finances de la piscine demeurent un enjeu important pour la Commune. Le déficit d'exploitation 2025 s'établit à environ CHF 105'000, hors amortissement du bâtiment de CHF 100'000. Ce résultat est dans la cible fixée au début de la législature (CHF 80'000 à 120'000) par la Municipalité dans son préavis budgétaire 2022 et confirme l'amélioration progressive de la situation financière de la piscine.

Dans le tableau ci-dessous les 2 lignes de neutralisation visent à présenter le résultat d'exploitation de la piscine hors coût du bâtiment.

	2021	2022	2023	2024	2025
Charges	-574'288.76	-600'046.04	-663'017.76	-677'066.07	-646'000.00
Revenus	107'905.72	264'563.58	330'597.76	375'367.54	441'000.00
Neutralisation des amortissements	100'000.00	55'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Neutralisation des intérêts	21'855.86	33'580.68	31'660.40	29'766.80	-
Déficit d'exploitation	-344'527.18	-246'901.78	-200'759.60	-171'931.73	-105'000.00

Il convient toutefois de relever qu'une partie des revenus actuels n'est pas entièrement pérenne. La participation de l'AISE, portée de CHF 50'000 à CHF 80'000, est garantie jusqu'en 2027 et devra ensuite être rediscutée. Les contributions des communes partenaires demeurent, quant à elles, dépendantes de leur volonté de poursuivre leur soutien. Enfin, les comptes 2025 bénéficient d'une recette exceptionnelle liée au remboursement de l'électricité consommée par Romande Energie depuis la mise en service du chauffage à distance, situation désormais réglée dans le cadre de l'accord intervenu.

À l'inverse, certains revenus présentent une dynamique plus durable. Les clubs ont augmenté leur fréquentation, générant davantage d'entrées et contribuant ainsi à renforcer les recettes d'exploitation. Cette évolution confirme l'importance des utilisateurs réguliers dans l'équilibre économique de la piscine.

Perspectives

Au cours de la législature, la Municipalité est parvenue à remettre la piscine en fonction, à stabiliser son exploitation et à réduire fortement un déficit initial très élevé pour l'amener à un niveau beaucoup plus raisonnable. Cette amélioration ne règle toutefois pas à elle seule la question de l'avenir stratégique de l'installation qui nécessitera de nouveaux investissements à l'avenir.

La Municipalité a ainsi poursuivi ses réflexions sur le positionnement futur de la piscine, en particulier autour des clubs et de l'école de natation, qui constituent un vecteur important de fréquentation et de rayonnement. Différents modèles ont été examinés. Il conviendra désormais de déterminer quelle forme la Commune souhaite donner à ces activités et, plus largement, quelle stratégie elle entend adopter.

Parcs et promenades

La réfection de l'espace Gasser s'est poursuivie en 2025 par un important défrichage en complément à l'entretien courant. Deux canapés forestiers ont été installés.

Les barrières du terrain de football ont été changées et le terrain de pétanque a été rénové et une table y a été installée pour le confort des utilisateurs.



7 Travaux

Police des constructions

L'année 2025 a été marquée par un changement de personnel au sein de la police des constructions.

La Municipalité a également mené un important travail de révision du règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions. L'ancien règlement ne correspondait plus aux réalités actuelles du traitement des dossiers. Les prestations communales étaient insuffisamment identifiées et les montants facturés ne reflétaient plus les coûts effectifs supportés par la Commune, notamment en lien avec les prestations du bureau technique et le suivi administratif des procédures.

Le nouveau règlement permet de moderniser et de clarifier la tarification, en distinguant mieux les différentes prestations fournies, telles que les permis de construire, les permis de démolir, les autorisations pour travaux de minime importance, les permis complémentaires, les prolongations ou encore les contrôles liés aux permis d'habiter ou d'utiliser. Cette adaptation vise à assurer une meilleure couverture des frais, dans le respect des principes de légalité, d'équivalence et de proportionnalité. Le préavis 07/25 a été accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 11 décembre 2025.

Routes

Pour l'année 2025, l'entretien du tronçon Route de Burtigny via le pont du Geny a été réalisé.

La Municipalité est dans l'attente des informations faisant suite à l'étude du projet global sur l'entretien de notre réseau routier. Cette étude fait suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis No 02/25.

A noter une importante réfection du Chemin de la Trappe, un projet global touchant les routes, les eaux claires et usées ainsi que l'eau sous pression. Ce projet sera finalisé en 2026 par la pose de la 2e couche de bitume.



Avant les travaux



Pendant les travaux



Après les travaux

Service hivernal

Il convient de relever que l'hiver 2024-2025 a été marqué par des conditions météorologiques particulièrement clémentes, avec un nombre très limité de chutes de neige sur l'ensemble de la saison, ce qui a considérablement réduit les besoins en interventions hivernales sur le réseau routier communal.

Dans ce contexte, les entreprises mandatées pour assurer les travaux de déneigement et de salage sont intervenues à seulement six reprises durant toute cette période.

Cimetière

En 2025, la Municipalité a soumis au Conseil communal le préavis n° 03/25 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement des sépultures et du cimetière de Bassins.

Ce travail faisait suite à la motion Anne-Marie Badel et consorts, acceptée par le Conseil communal, qui demandait la possibilité d'apposer une plaque nominative pour les défunts dont les cendres reposent au Jardin du Souvenir. Cette demande a été intégrée dans le nouveau règlement, afin que le Jardin du Souvenir ne soit plus nécessairement un lieu anonyme pour les familles qui souhaitent une inscription.

La révision a également permis de procéder à une refonte complète d'un règlement ancien. Les articles ont été réorganisés de manière plus cohérente, certaines redondances et incohérences ont été supprimées, et les dispositions ont été adaptées aux pratiques actuelles. Les durées de repos, les concessions, le columbarium, les conditions d'inhumation, les monuments et les plantations font désormais l'objet de règles plus claires.

Le règlement est complété par une directive fixant les taxes et émoluments, notamment pour les tombes, les concessions et les prestations liées au cimetière. L'ensemble offre ainsi un cadre plus structuré, plus lisible et mieux adapté aux besoins actuels de la Commune et des familles concernées.

Déchetterie

En 2025, la Municipalité a poursuivi les efforts engagés ces dernières années afin d'améliorer le fonctionnement de la déchetterie, tant du point de vue de la sensibilisation de la population que de la qualité de l'exploitation.

Un programme d'animation a été mis en place en collaboration avec la Cosedec. Deux samedis par année, un animateur professionnel intervient à la déchetterie afin de sensibiliser les usagers, par le jeu et de manière concrète, aux bonnes pratiques en matière de gestion des déchets. Cette approche pédagogique, plus directe et conviviale, a rencontré un certain succès auprès de la population et contribue à renforcer la qualité du tri.

La Commune a également offert une formation avancée à son collaborateur, M. Tricoche, afin de consolider ses connaissances relatives à la gestion d'une déchetterie. Cette formation vise à renforcer la maîtrise des aspects pratiques, réglementaires et organisationnels liés à l'exploitation du site.

La ressourcerie, mise en place en 2024, rencontre un succès important et permet de prolonger la durée de vie de nombreux objets, tout en favorisant une logique de réemploi entre habitants. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des mesures prises avec la suppression des pesages pour certaines catégories de déchets.

Depuis cette suppression, une forte augmentation des tonnages est toutefois observée pour les déchets concernés, en particulier pour les déchets verts. Cette tendance nécessite un suivi attentif afin de maîtriser les volumes et de prévenir les éventuels abus, un ajustement des taxes semble inévitable à court terme.

Année	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Population	1 468	1 484	1 483	1 478	1 487	1 475	1 395	1 347	1 356	1 311
Taux de collecte séparée	73,0 %	72,4 %	71,9 %	69,2 %	71,9 %	69,8 %	62,4 %	59,5 %	66,9 %	63,9 %
▼ Ordures ménagères [t]	91,67	84,89	97,66	105,84	98,91	99,52	90,07	97,06	84,75	105,25
Commune [kg/hab]	62,4	57,2	65,9	71,6	66,5	67,5	64,6	72,1	62,5	80,3
▶ Déchets encombrants [t]	41,98	38,43	8,90	7,32	7,95	6,27	6,01	7,55	18,36	12,20
▶ Déchets communaux [t]	12,86	12,59	12,89	12,73	14,16	12,62	12,43	11,49	12,21	0,00
▶ Biodéchets [t]	193,36	190,61	108,90	98,26	108,54	75,00	12,39	0,00	39,00	0,00
▶ Bois usagé [t]	58,17	31,22	6,40	6,68	8,33	6,17	7,18	7,91	12,51	58,20
▶ Papier, carton [t]	77,16	73,62	77,32	80,29	74,63	82,40	53,91	82,13	80,43	84,44
▶ Métaux [t]	19,04	10,96	8,01	7,26	9,34	6,70	6,83	7,05	11,57	8,28
▶ Verre [t]	57,97	59,88	58,00	61,24	63,72	65,69	58,80	56,04	56,14	60,04
▶ PET [t]	3,47	3,50	3,53	4,00	4,20	3,85	3,78	3,77	4,08	0,00
▶ Plastiques (Hors PET) [t]	2,29	4,23	1,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
▶ Déchets spéciaux [t]	2,12	2,42	2,16	2,39	2,18	2,07	2,18	0,00	0,00	0,00
▶ Huiles [t]	0,64	1,44	0,90	0,00	0,85	0,80	0,80	0,48	0,48	0,48
▶ Appareils électroménagers et électroniques [t]	18,32	3,98	3,81	4,04	4,00	4,07	4,37	0,00	4,20	0,00

Concernant les textiles, le modèle de rétrocession a également évolué. Alors qu'un montant fixe par tonne était auparavant versé aux communes, le marché est devenu plus concurrentiel et repose désormais sur un indice de prix, actuellement proche de zéro. La Commune a dès lors renoncé à percevoir cette rétrocession, devenue marginale.

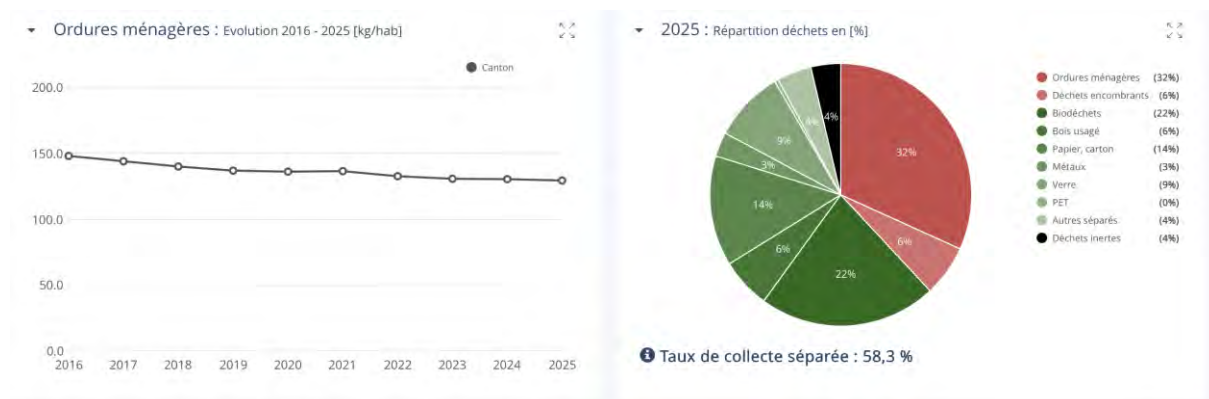
Sur le plan légal, l'article 30a de la Loi vaudoise sur la gestion des déchets (LGD) impose que 40 % au minimum des coûts liés aux déchets urbains soient financés par une taxe proportionnelle à la quantité. Les déchets urbains représentent un sous-ensemble des déchets totaux, excluant notamment les déchets spéciaux et ceux issus de la voirie. Une fois déduites les rétrocessions (verre, fer blanc, etc.) et les charges non liées aux déchets urbains, le montant actuel en taxes au poids place désormais la commune légèrement en dessous de ce seuil réglementaire. En réponse, la commune prévoit de mieux distinguer les charges liées aux déchets non urbains et de renforcer le suivi des dépôts d'encombrants et de déchets verts, qui sont en forte progression. A terme, on ne peut exclure une augmentation du tarif au poids des ordures ménagères.

Enfin, Bassins reste exemplaire au regard des statistiques cantonales. Les habitants n'y produisent que 62 kg d'ordures ménagères par an en moyenne, contre 130 kg à l'échelle cantonale. De plus, l'absence de ramassage à domicile et l'encouragement à se rendre à la déchetterie favorisent le tri : le taux de collecte séparée atteint 73 % à Bassins, contre 58 % dans le reste du canton.

Bassins :



Statistiques cantonales :



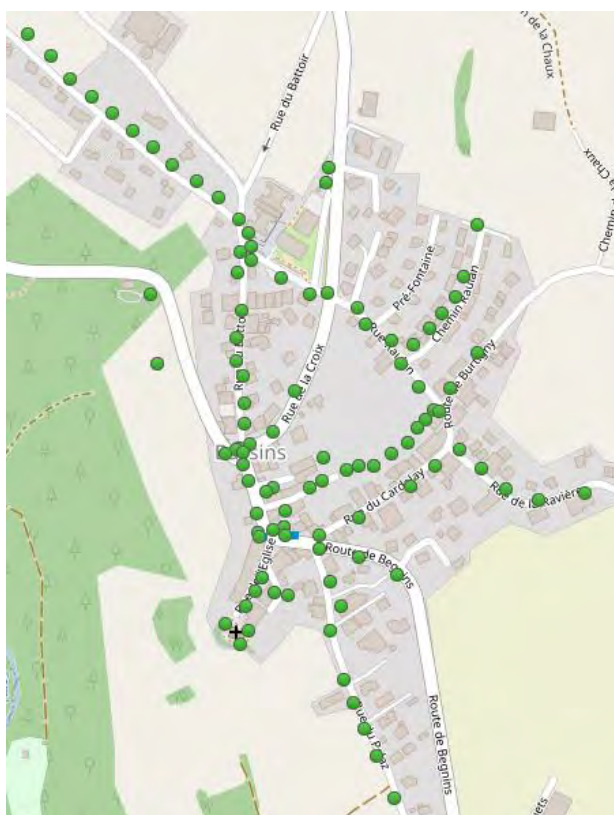
Éclairage public

En 2025, le projet de modernisation de l'éclairage public a été finalisé. L'intégralité du parc communal a désormais été rénovée et fonctionne avec des luminaires LED, permettant d'améliorer la qualité de l'éclairage tout en réduisant la consommation énergétique.

Les nouveaux équipements permettent un réglage dégressif de l'intensité lumineuse au cours de la nuit, ainsi qu'une adaptation en fonction du trafic. La Commune dispose également d'un outil centralisé de pilotage, facilitant la gestion de l'ensemble du réseau d'éclairage public.

Pour les fêtes de fin d'année, la Municipalité a complété ce dispositif par l'acquisition de guirlandes lumineuses destinées à embellir le village durant la période de Noël.

Comme prévu, ce projet s'inscrit dans le Plan Énergie et Climat Communal (PECC) et est financé par le fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable.



8 Instruction publique et cultes

Enseignement primaire et secondaire

Dans le domaine de l'enseignement, la gestion des transports scolaires, des cantines et des bâtiments reste assurée par l'association intercommunale AISE. En 2025, l'association a pris en charge 1'090 élèves, dont 158 domiciliés à Bassins.

L'année a été marquée par la mise en service du logiciel « MONPORTAIL », destiné à simplifier la gestion des inscriptions aux restaurants scolaires, aux devoirs surveillés et aux cours facultatifs. Cette évolution a demandé un important travail d'adaptation, mais elle permet désormais aux parents de gérer directement certaines prestations.

Pour Bassins, il est également à relever qu'une remise à niveau complète du WIFI de l'école a été réalisée, afin que toutes les classes disposent d'un accès Internet.

Enfin, l'AISE suit l'évolution du coût par élève qui nécessite un suivi étant donné la forte augmentation depuis 2016. Cette hausse s'explique principalement par les investissements dans de nouveaux bâtiments scolaires et par la mise en œuvre des nouveaux statuts. Toutefois, ces explications mériteraient d'être approfondies par l'AISE et comparées avec d'autres groupements.

Année	Coût de l'élève primaire 1-8P	Différence en % Par rapport à l'année précédente	Coût de l'élève secondaire 9-11S	Différence en % Par rapport à l'année précédente
2016	CHF 3'255.36		CHF 5'550.00	
2017	CHF 3'191.15	- 1,98 %	CHF 5'381.19	- 3,05 %
2018	CHF 3'071.28	- 3,76 %	CHF 5'299.96	- 1,51 %
2019	CHF 3'201.35	+ 4,23 %	CHF 4'956.53	- 6,48 %
2020	CHF 3'166.11	- 1,11 %	CHF 5'163.16	+ 4,16 %
2021	CHF 3'530.50	+ 11,50 %	CHF 5'120.88	- 0,82 %
2022	CHF 5'005,77	+ 41,78 %	CHF 5'057,01	- 1,25 %
2023	CHF 4638,37	- 7,34 %	CHF 5'514,52	+ 9,04 %
2024	CHF 4'880,58	+ 5,22 %	CHF 5'858,98	+ 6,24 %
2025	CHF 4'996,96	+ 2,38 %	CHF 6'424,65	+ 9,65 %

Patrouilleurs scolaires

Les patrouilleuses et patrouilleurs assurent la sécurité de nos enfants sur le passage piéton et à l'arrêt de bus quatre fois par jour en période scolaire. La Municipalité remercie ces personnes pour leur engagement, par tout temps, au profit de la sécurité des élèves. Nous remercions également Mme Caroline Farinelli qui poursuit le travail de coordination des patrouilleurs.

9 Police

Manifestations (POCAMA)

Cette année nous avons reçu plusieurs demandes de POCAMA, notamment pour l'organisation de repas, des rencontres festives et récréatives, de la fête d'Halloween et de manifestations sportives passant par notre localité. 11 manifestations ont eu lieu à Bassins en 2025.

10 Sécurité sociale

Structure d'accueil

A la suite de l'adhésion de la Commune au réseau d'accueil des Toblerones (RAT) en août 2024, nous pouvons constater une progression des inscriptions dans les différentes crèches du réseau, ce qui répond à une demande des bachenardes et bachenards.

Au vu du peu d'inscriptions pour la journée du mercredi et dans un souci d'efficience, il a été décidé de ne pas ouvrir ce jour-là. Les parents ont pu inscrire leurs enfants dans d'autres structures, notamment à Arzier – Le Muids et St-George.

Dès la rentrée d'août, la salle de sieste située dans les locaux du 1^{er} étage de l'administration communale a été fermée. En effet, une UAPE ne doit pas proposer une sieste aux enfants mais un moment de repos, ce dernier se déroule dans la salle verte qui a été équipée de stores occultants pour l'occasion.

Nous pouvons constater un renforcement de la collaboration avec les structures voisines. Cette dynamique s'est traduite par une multiplication des échanges, tant au niveau des pratiques professionnelles que de la coordination des actions.

Une collaboratrice en formation diplômante parfait ses connaissances sur le terrain en effectuant une journée par semaine à la structure de Le Vaud.

La structure compte une dizaine de collaborateurs. Un grand merci à toutes ces personnes pour leur engagement.

Quelques chiffres :

Inscriptions UAPE rentrée 2025-2026.

	LUNDI			MARDI			JEUDI			VENDREDI		
	7h-8h30	13h30-15h	15h-18h30	7h-8h30	13h30-15h	15h-18h30	7h-8h30	13h30-15h	15h-18h30	7h-8h30	13h30-15h	15h-18h30
1-2P	8	7	17	11	13	22	10	10	22	8	7	15
3-8P	6		24	7		28	7		33	8		22
TOTAL	14	7	41	18	13	50	17	10	55	16	7	37

Inscriptions jardin d'enfants rentrée 2025-2026

Lundi	7
Mardi	6
Mercredi	Fermé
Jeudi	4
Vendredi	Fermé

Plan canicule

Comme les années précédentes, certains habitants ont reçu un courrier les informant qu'ils pouvaient bénéficier d'un accompagnement durant les éventuelles périodes de canicule. Des recommandations ont également été décrites sur le site internet de la Commune ainsi que sur le panneau d'affichage situé près de l'auberge.

11 Service des eaux

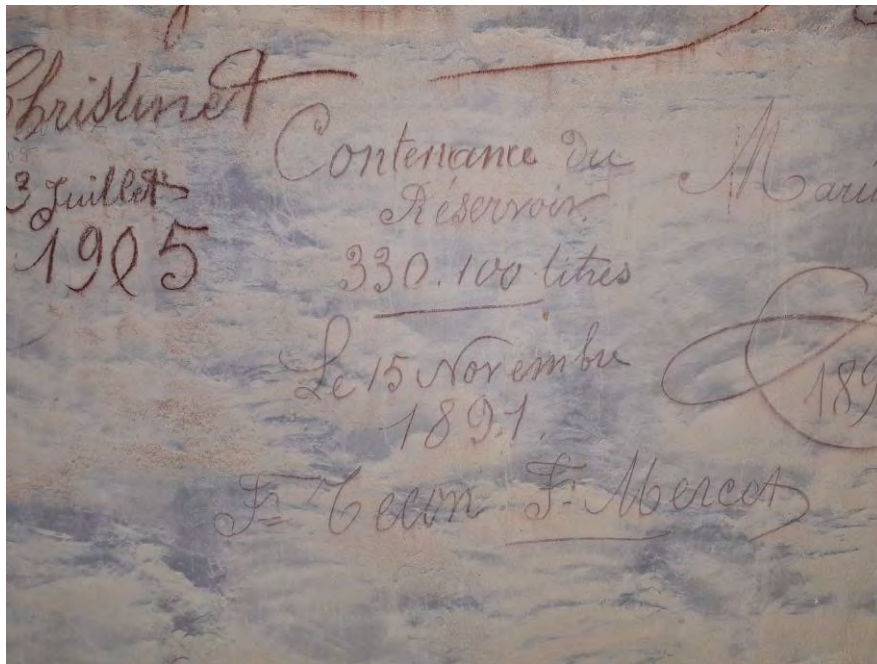
L'année 2025 s'est déroulée de manière satisfaisante pour l'exploitation du réseau d'eau potable communal.

La commune de Bassins dispose d'un atout majeur : une eau de source de très bonne qualité, distribuée sans traitement. Cette situation, de plus en plus rare, constitue une véritable richesse pour la commune. Elle reflète la qualité des ressources locales ainsi que le soin apporté à leur protection et à l'entretien des installations. Cette eau, issue directement des captages, est appréciée pour son caractère naturel et représente un patrimoine à préserver pour les générations futures. Elle implique toutefois une vigilance constante, notamment en matière de surveillance, de protection des zones de captage et de rigueur lors des interventions sur le réseau.

Des contrôles réguliers ont été effectués durant l'année, en collaboration avec le laboratoire et les instances cantonales, afin de garantir en permanence une qualité conforme aux exigences.

Sur le plan technique, plusieurs travaux d'entretien ont été réalisés, notamment la remise en service du moteur de la vanne incendie du réservoir des Plattets. Des interventions ont également été menées sur les installations de déshumidification, avec la remise en service d'un appareil et l'installation de nouveaux équipements afin de maîtriser l'humidité dans les ouvrages et de préserver le matériel technique. Le nettoyage du réservoir du Battoir a par ailleurs été effectué.





Le réservoir du Battoir a été entièrement vidé et nettoyé en novembre par notre fontainier, ce qui a permis de découvrir des textes et signatures datant de la construction de l'ouvrage.

Le suivi des captages et du puits artésien a été assuré tout au long de l'année, permettant de maintenir un bon niveau de fiabilité des installations.

Il est toutefois à relever que des fuites, présentes de longue date sur le réseau inférieur, ont été identifiées. Leur traitement est nécessaire tant pour la préservation de la ressource que pour garantir la qualité de l'eau distribuée. Cette problématique devra être prise en compte dans les années à venir et des travaux devront être entrepris afin de les localiser précisément et de procéder à leur remise en état.

Enfin, les réflexions et discussions engagées avec la commune d'Arzier-Le Muids concernant une liaison des réseaux se sont poursuivies. Ce projet vise à renforcer la sécurité d'approvisionnement et à valoriser les ressources disponibles à l'échelle régionale.

Dans l'ensemble, le réseau fonctionne de manière fiable et permet de garantir à la population une eau de grande qualité, naturelle et locale, dont la préservation reste une priorité.

12 Services industriels

Plan Energie et Climat Communal (PECC)

La mise en œuvre du Plan Énergie et Climat Communal (PECC), engagée durant cette législature, est désormais arrivée à son terme. L'ensemble du cycle prévu a permis de concrétiser plusieurs actions structurantes pour la Commune, dans les domaines de l'énergie, du climat, de la mobilité, des déchets et de l'adaptation aux changements climatiques.

Parmi les mesures transversales, la Commune a notamment mis en place un fonds pour l'énergie et le climat, destiné à financer chaque année des projets en lien avec ces enjeux. Plusieurs actions ont également été menées autour de la déchetterie, en particulier la création de la ressourcerie, qui favorise le réemploi et la réduction des déchets. La participation de la population a par ailleurs été encouragée à travers différentes démarches, dont l'initiative GROUP-IT, qui a suscité un certain intérêt en accompagnant les propriétaires dans leurs réflexions de rénovation énergétique.

Dans le domaine de l'énergie et de la mobilité, les principales réalisations concernent la modernisation complète de l'éclairage public, désormais équipé en LED, ainsi que la mise en service de plus de 600 m² de panneaux photovoltaïques sur le site de la piscine. Une étude de fond a également été réalisée afin de planifier l'approvisionnement énergétique du territoire communal à l'horizon 2050.

Enfin, le volet consacré à l'adaptation aux changements climatiques a permis de poursuivre les actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, d'engager des réflexions sur la gestion forestière et de maintenir l'inventaire des arbres remarquables. Ces différentes mesures constituent une base utile pour poursuivre, au-delà du PECC, une politique communale cohérente en matière d'énergie, de climat et de durabilité.

13 Extraits chronologiques des décisions et actions municipales – Liste non exhaustive

Janvier	Validation des nouvelles conditions d'utilisation du Pavillon de Moinsel. Inscription d'un employé communal à une formation de base agent de déchetterie. Paiement de la reprise du matériel de la piscine à l'issue du contrat de leasing de la société IG Leasing SA. Organisation de la soirée pour les nouveaux habitants.
Février	Adjudication des travaux relatifs à la réfection du chalet de Mondion, coordination de la demande d'acquisition anticipée aux améliorations foncières et information à qui de droit que le diagnostic amiante sera effectué. Validation d'un devis pour la réfection des dessertes forestières du chemin du Planey. Demande du démontage complet de travaux de construction effectués sans autorisation. Autorisation exceptionnelle d'inhumer deux personnes non-résidentes à Bassins. Réponse à la consultation de l'avant-projet de révision de la Loi sur les communes (LC). Envoi d'une demande de soutien en faveur de la piscine à une commune proche.
Mars	Signature d'un courrier proposé par le Parc Jura Vaudois à l'attention du Conseil fédéral, M. Albert Rösti, concernant les coupes budgétaires prévues pour 2027. Validation du mandat de révision des comptes 2024 de l'UAPE. Validation d'un devis pour des travaux à l'école JDF1 à la suite de vents violents. Demande à la Jeunesse de Bassins de l'organisation des festivités du 1er août. Engagement d'un stagiaire à l'administration communale. Validation du projet 2025 concernant les rencontres créatives des aînés proposé par Mmes Elben et Jaquillard. Adjudication des travaux de réfection des murets dans les alpages. Validation d'une offre pour l'entretien annuel du fond mobile de la piscine. Acceptation d'un devis pour le remplacement de deux plaques de fourneaux dans la cuisine louée par Cuisinier Events. Désencombrement de la parcelle communale 121. Validation d'un devis pour le taccochage de la rue de la Ravière. Validation de deux interventions de la COSEDEC concernant la sensibilisation à la gestion des déchets. Organisation d'une rencontre avec les parents concernés par le transport scolaire interne à Bassins. Validation d'un Pocama pour une épreuve sportive passant sur le territoire communal. D'autoriser des demandes d'aliénation.

Avril

Envoi de félicitations à une jeune Bachenard pour son titre de sportif de l'année dans le cadre des Mérites sportifs régionaux 2025. Décision de la délégation interne pour l'organisation des événements liés aux nonagénaires de la Commune. Validation d'un certificat de travail. Validation d'une offre d'emploi pour la recherche d'un-e adjoint-e administratif-ve. Analyse de la demande de soutien au programme d'investissement de Télé-Dôle. Validation du remplacement du collecteur EU au chemin de la Trappe plutôt que son chemisage, ce qui engendrera une économie et un collecteur neuf. Validation du devis concernant la réfection des panneaux 30km/heure. Validation du devis pour le remplacement des chaises de la cantine. Externalisation du MSST -appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail-, dénonciation du contrat de droit administratif liant la Commune et information aux quatre autres communes de ce choix. Validation de deux conventions concernant des formations article 32 de deux collaboratrices. Validation du matériel des canalisations EC-EU à poser au Chemin de la Trappe, en PP à la place de PVC, ce qui engendre une réduction des frais. Transmission au Canton du règlement du cimetière accepté par le Conseil communal ainsi que sa directive. Engagement d'une collaboratrice en qualité de préposée à la police des constructions. Validation de la convention concernant les Rencontres créatives des aînés. Décision de la fermeture de l'UAPE le mercredi dès la rentrée d'août 2025. Validation d'une offre pour le remplacement de la ventilation de la cuisine de l'auberge communale

Mai

Validation de la convention d'utilisation du stand de tir de la commune d'Arzier - Le Muids et demande que la contribution financière figure dans le document. Participation à l'annonce commune publiée dans La Côte et dans la FAO concernant aux dégâts et aux torts causés par le bétail dans les pâturages communaux clos. Validation du programme de mécénat en faveur de la piscine communale. Validation d'un devis pour la pose de filtre solaire à l'école et des devis pour la réfection des tuyaux d'eau à la Place de la Couronne. Communication par divers biais au sujet de l'arnaque aux faux policiers. Validation des Pocama pour une épreuve sportive passant sur le territoire communal et des manifestations organisées à Bassins. Validation du choix des lampadaires à changer, leur tracé et la couleur de l'éclairage ainsi que le devis global pour la modification de l'éclairage public. Validation du préavis No 05/25 relatif aux comptes communaux. Délégation de M. Marc Mazzariol à l'Assemblée générale du Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM) Engagement d'une collaboratrice en qualité d'adjointe administrative. Validation du récapitulatif 2024 pour toutes les sources de perceptions d'impôts ainsi que le décompte d'impôts anticipés à récupérer. Validation des comptes 2024 de l'UAPE. Délégation de M. Denis Currat à l'Assemblée générale du Parc naturel régional Jura Vaudois. Validation d'une offre concernant la réfection de la route de Burtigny. Renfort de certains contrôles à la déchetterie et communication de la règle des 110 litres dans le Bassinfos. Validation du préavis No 04/25 relatif à la gestion 2024. Relance du Canton concernant les éclaircissements quant à la procédure d'adoption des SRGZA (préavis No 01/25). Installation de quoi raccorder le Pavillon Moinsel en eau potable ultérieurement. Délégation de M. André Dunand à l'Assemblée générale de la SADEC. Décision de ne plus effectuer les trajets scolaires communaux de la pause de midi dès la rentrée d'août 2025, une cantine étant à disposition des enfants. Organisation d'une soirée de présentation à l'attention des familles utilisant le transport scolaire communal afin de présenter le rapport de l'ATE et les décisions qui en découlent.

Juin

Décision des dates de fermeture estivale de l'administration communale et de la pause estivale des séances de Municipalité. Réponse à la consultation du projet d'horaire 2026 des transports publics. Validation du rapport détaillé de l'auditeur des comptes communaux 2024. Désignation de Mme Carine Gex pour assister à l'assemblée générale de l'AGFORS. Refus de la cession d'un emplacement au camping du Jubillet et notification à la prochaine personne sur la liste d'attente. Validation d'un devis concernant le changement de matériel à l'auberge de la Couronne. Autorisation de l'aliénation de plusieurs objets sans faire valoir le droit de préemption. Validation de Pocama pour des épreuves sportives passant sur le territoire communal et des manifestations organisées à Bassins. Demande d'un versement par l'AGFORS conformément à l'article 11 du bail à ferme et demande du versement par l'AGFORS du solde d'un fonds déposé à l'AGFORS et que ce fond ne soit plus alimenté. Validation du BassInfos de juin 2024. Validation d'une offre concernant le relevé d'état et analyse de la gestion de l'entretien des routes. Autorisation de l'affichage concernant la campagne de recrutement SDIS Gland-Serine. Validation d'un devis pour le remplacement du logiciel servant au suivi des infrastructures de distribution d'eau et à l'autocontrôle. De procéder à l'assermentation d'un représentant de Oma Consulting Sàrl, qui assure le contrôle du respect des réglementations lors de l'exécution de chantiers et le suivi de chantiers. Validation de l'étude du remplacement du système de téléphonie actuel de la Commune. Remboursement extraordinaire d'une avance à terme fixe à hauteur de CHF 150'000. Contact avec la police afin de faire de la prévention aux abords de l'école lors de la rentrée scolaire d'août 2025. Nomination de la nouvelle responsable de la cantine O'Resto.

Juillet

Information à Région de Nyon du refus de la SRGZA par la Conseil communal lors de sa séance du 23 juin 2025 et notification du postulat Hayoz. Validation de l'achat d'une nouvelle friteuse pour l'auberge de la Couronne. Don d'une récompense à la société de Jeunesse de Bassins pour sa 1ère place lors du Corso fleuri du giron de Marchissy. Validation d'un devis pour divers travaux liés au jardin du souvenir du cimetière de Bassins. Acceptation de la visite de la Fête de l'Abbaye de Burtigny le 20 juillet 2026 comme le prévoit la tradition. Validation des postes à pourvoir et les annonces à paraître pour l'UAPE. Engagement d'une collaboratrice qui sera en charge de l'administratif de la structure d'accueil. Validation d'une offre pour l'achat de déshumidificateurs à installer dans le réservoir des Plattets et le Puits artésien. Validation des offres à paraître pour les postes de boursier et d'adjoint à la Bourse communale. Validation d'offre pour la suppression des tags aux abris de bus Bassins-Piscine et sur le local loué par Swisscom. Validation des plans de géomètre présentés par l'Association VTT Jura Vaudois concernant le projet de parcours et pistes VTT passant sur le territoire communal. Validation d'une offre pour l'installation d'un débitmètre à la piscine.

Août	Validation des travaux complémentaires à l'étang forestier du Sentier botanique entièrement financés par la BCV. Validation du principe de mettre une obligation d'infiltrer les eaux pluviales pour les nouvelles constructions et grosses rénovations, les modalités restent à définir Validation des contrats de Romande Energie concernant le renforcement de leur réseau électrique. Validation de la proposition de remplacement du compacteur de carton à la déchetterie par un compacteur avec indicateur de charge. Renouvellement d'une avance à terme fixe pour une durée de trois mois. Prolongation du contrat du conducteur du bus bleu. Prise en charge des coûts d'éradication d'un nid de frelon asiatique. Validation de l'engagement de deux assistantes socio-éducatives à l'UAPE Les Petits Filoups ainsi que de deux remplaçantes. Validation de la convention avec la commune de Le Vaud ainsi que des objectifs de stage pour l'article 32 d'une collaboratrice. Validation de l'offre du marquage des routes du centre du village. Validation du règlement sur les émoluments, envoi au Canton et à Monsieur Prix en vue de l'établissement du préavis relatif. Soutien à la démarche des communes de la Vallée de Joux en soutien au Pôle Santé et envoi d'un courrier au Conseil d'Etat. Validation des directives internes de l'UAPE Les Petits Filoups. Acceptation du transfert de bail entre Cuisinier Events Besnard SA à Maison Lagnier SA. Validation du contrat de fourniture électrique entre la Commune et les Services industriels de la ville de Nyon. Préavis positif au contrat avec GROUP-IT.
Septembre	Répondre positivement à l'appel de la Commune du Chenit en direction du conseiller d'Etat Monsieur Vassilis Venizelos quant à la problématique des loups. Validation d'une offre pour des travaux électriques au réservoir des Plattets et au puits artésien. Validation de l'engagement de M. Lucian Groza en qualité de boursier. Validation d'une offre pour l'aménagement des capes de vannes au chemin de la Trappe. Validation d'un devis pour la fourniture et la pose de fenêtres au chalet des Frasses. Réalisation de l'inventaire des oiseaux nicheurs en bâtiments en collaboration avec le Parc Jura Vaudois. Organisation de la soirée de présentation Group-IT et des modalités relatives. Validation d'une lettre d'intention mentionnant les lignes de la future collaboration avec Romande Energie. Validation d'un mandat pour le soutien à la bourse communale. Validation d'une offre pour l'achat de matériel pour la cantine.
Octobre	Facturation de la consommation d'eau à la Commune de Le Vaud au prix fixé dans la convention de 2007. Validation de l'avenant de prestations, repas de la cantine et goûters UAPE, repris par la Maison Lagnier Traiteur SA. Validation d'un devis pour la réfection de l'étanchéité de la terrasse de JDF2. Validation d'un devis pour la fourniture et la pose d'une fenêtre au chalet des Frasses (offre complémentaire). Validation de l'achat de luminaires et de traversées pour décorer le village. Attribution d'un mandat pour l'élaboration du cahier des charges et du concept d'assainissement de la butte de l'ancien stand de tir. Validation des offres pour le nettoyage des locaux UAPE, jardin d'enfants et administration communale. Validation de divers travaux d'entretien au chalet d'alpage La Chaumette. Acceptation d'accueillir des élèves de 11P en février 2026 pour une présentation de la commune, des associations, etc. Validation des devis pour réaliser des investigations historiques de deux anciennes décharges sur le territoire communal. Information par courrier aux personnes concernées par les rencontres créatives organisées à Le Vaud. Désignation des membres de la commission de salubrité.

Novembre	Validation du préavis municipal No 08/2025 relatif à l'entretien des dessertes forestières. Validation d'un devis pour la modification de l'installation électrique de la cuisine de l'auberge communale. Validation d'une offre pour le suivi des travaux d'entretien du chalet d'alpage la Chaumette. Validation de la procédure réglant le traitement des dossiers de Police des constructions soumis à l'enquête publique. Validation du projet d'aménagement lumineux pour les fêtes de fin d'année 2025. Validation du préavis No 09/2025 relatif au budget 2026. Validation de la grille des tarifs de distribution, d'évacuation et d'épuration de l'eau pour 2026 et envoi à Monsieur Prix. Validation d'une offre pour la réparation du système de ventilation de la salle polyvalente. Validation de la réponse à la Commune de Gland à la suite de leur demande concernant les impacts en cas de construction d'une piscine à Gland. Validation de la dernière version de la convention d'interconnexion des réseaux d'eau Bassins et d'Arzier – Le Muids avec proposition de la modification de deux articles. Validation d'une offre pour le remplacement de la porte de service du local de la voirie. Validation d'offre pour la révision des bornes hydrantes. Validation du mode de calcul du nombre de places de stationnement applicables aux projets de construction. Envoi d'un courrier au Syndicat communal de Bassins au sujet de la remise en état d'une citerne située sur un alpage communal. Validation d'un devis pour la réparation du couvercle d'un Molok situé au Châtelard. De préavis positivement à des demandes de naturalisation.
Décembre	Contrôle du travail et réception des travaux et du logiciel de gestion des points lumineux à la suite du remplacement du système de l'éclairage public. Délégation de M. Denis Currat pour compléter le questionnaire de la clé de répartition APEC. Délégation de Mme Carine Gex pour contacter les familles des nonagénaires de l'année 2026. Validation d'une offre pour la téléphonie et internet de la commune. Validation des primes octroyées à des collaborateurs. Validation du montant des vacances municipales. Remboursement d'une avance à terme fixe de CHF 200'000. Désignation de Mme Carine Gex afin de représenter la Municipalité pour l'organisation de l'inauguration du Sentier des 3 Villages qui se déroulera en mai 2026. Demande à l'architecte en charge du dossier de réfection du chalet d'alpage Mondion, si le dossier d'enquête supplémentaire pour l'adduction d'eau est complet et d'avancer dans le processus. Ecrire à la direction générale du territoire et du logement concernant la validation finale du PACom. Validation de l'évolution des salaires pour l'année 2026. Validation de la liste des dons à effectuer pour un montant total de CHF 8'300. Validation de la nouvelle directive interne de la Municipalité, en particulier les compétences financières. Mandat à une nouvelle fiduciaire pour le contrôle des comptes 2025 de l'UAPE. Validation d'un budget pour l'achat d'un écran pour la salle de Municipalité. Validation du projet pédagogique de l'UAPE à l'exception d'un point à corriger. Délégation de M. Denis Currat et Mme Nathalie Guignard Pidoux pour la rencontre avec le SCAJE. Validation du bail à ferme forestier 2026 - 2035 liant la Commune avec l'AGFORS. Délégation de Mme Carine Gex pour représenter la Commune et assurer le suivi du projet Masterplan VTT. Validation d'une offre pour le changement des deux sacs des moloks à La Cézille. Validation des tarifs d'eau et d'épuration pour l'année 2026.

14 Points saillants de l'année 2025

Gouvernance et Personnel

Changement à la tête de l'exécutif : À la suite de la démission de la Syndique Sonia Pittet, Denis Currat a été élu Syndic et Carine Gex a rejoint la Municipalité. La répartition des dicastères a été ajustée en conséquence.

Stabilité et renforts : Le personnel communal est globalement stable, avec toutefois l'engagement d'une assistante administrative et le renforcement de l'équipe de la petite enfance (UAPE) face à la demande supplémentaire. La commune a également favorisé la réinsertion professionnelle d'une personne bénéficiaire de l'assurance-invalidité.

Administration générale : L'année 2025 a vu la refonte de 2 règlements municipaux, l'un sur les émoluments relatifs à la police des constructions et le second relatif aux sépultures et au cimetière de Bassins.

Activité législative : Le Conseil communal s'est réuni à quatre reprises et a accepté la majorité des préavis, dont le budget 2026 et les comptes 2024.

Finances et Patrimoine

Assainissement en cours : Une gestion stricte des dépenses permet de retrouver une situation plus sereine, bien que la dette communale reste élevée.

Investissements : La priorité a été donnée à l'entretien du patrimoine avec CHF 950'000 d'investissements, en autofinancement.

Piscine : Le déficit d'exploitation de la piscine s'est considérablement réduit pour atteindre environ CHF 93'000 (hors amortissements), un résultat meilleur que les objectifs initiaux, grâce à une hausse de la fréquentation et des subventions.

Travaux et Infrastructures

Éclairage public : Le projet de modernisation est achevé ; l'ensemble du parc est désormais équipé de LED avec gestion intelligente, s'inscrivant dans le Plan Énergie et Climat Communal (PECC).

Eau potable : Le réseau fonctionne bien avec une eau de source de qualité sans traitement. Toutefois, des fuites anciennes sur le réseau inférieur ont été identifiées et devront être traitées. Le réservoir du Battoir a été nettoyé, révélant des inscriptions historiques.

Bâtiments et Alpages : Rénovation du clocheton (inauguré en août 2025) et travaux importants dans les chalets d'alpage (fromagerie de la Bassine, chalet de Mondion). La rénovation de la Chaumette est préparée pour 2026.

Routes : L'entretien routier a été limité en 2025, la commune étant dans l'attente des résultats d'une étude globale pour un plan de réfection.

Environnement et Société

Gestion des déchets : La déchetterie poursuit ses efforts de sensibilisation (animations, ressourcerie). Bassins reste exemplaire avec seulement 62 kg d'ordures ménagères par habitant/an (contre 130 kg en moyenne cantonale) et un taux de tri de 73 %.

Forêts : L'état sanitaire du patrimoine forestier reste préoccupant, mais la gestion via le bail à ferme avec l'AGFORS dégage un résultat positif.

Vie locale : La population est stable à 1'468 habitants. Les sociétés locales, notamment la Jeunesse de Bassins (vainqueur du Corso fleuri), restent très actives dans l'animation du village.

Forts du bilan 2025, nous abordons la fin de la législature 2021 – 2026 avec la conviction d'atteindre nos objectifs.

Déterminés à poursuivre sur cette lancée, nous sommes désormais en mesure, au-delà des indispensables tâches de consolidation, d'envisager le lancement de nouveaux projets pour notre Commune.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre soutien, essentiels pour mener à bien ces initiatives et répondre avec efficacité et pragmatisme aux attentes des Bachenardes et Bachenards.

15 Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- Vu le préavis n°04/26 relatif au rapport de la Municipalité sur la gestion 2025,
Vu le rapport de la Commission de gestion,
Ouï les conclusions du rapport de la Commission précitée,
Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Le Conseil communal de Bassins décide :

- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2025

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 19 mai 2026, pour être soumis au Conseil communal de Bassins.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic


Denis Currat

Le Secrétaire municipal


Sacha Vuadens